

**Membres Ligue présents :** Christelle COGNET (CTL), Anne COMBE (LNATT), Luce GELLIBERT (LNATT), Christèle LACROIX (CD19), Carole LE BERRE (CD47), Ambre POUYET (LNATT), Christophe BLANCHE (CTD 64), Pierre BONJEAN (CD19), Vincent BOURJOT (Villenave d'ornon), Hervé CARRERE (CD16), Cyril CHAVANT (CD24), Thomas CHEVALIER (CD40), Laurent COMBE (Biganos), Philippe DUMONTEIL (LNATT), Emmanuel DUTIN (CTD 33), Patrick HAUSPIE (Mt de Marsan), Hervé JOUANNEAUX (CTL), Patrice JOUETTE (CD33), Xavier LAGARDERE (CTL), Robin LEROYER (HCTT), Daniel MARCHAND (Président LNATT), Michel MARTIN (CD40), David MATOCQ (Dax), Yannick MAURER (CD87), Laurent MOALIC (CD86), Nicolas MOUSSET (Cestas), Philippe PALISSE (LNATT), Jean philippe PEDEMAY (CD24), Denis PERES (Lesparre), Stéphane PIGEONNIER (LNATT), Arnaud VALIÈRE (LNATT), Jean François DENDONCKER (CD24) en visio. **Participants FFTT :** Eric FOURNIE (Pôle accompagnement des Territoires), Christian GAUBERT (Directeur formations techniques), Jacques MOMMESSIN (CTS), Guillaume SIMONIN (Manager Détection)



## 1. Programme prévisionnel séminaire

PROPOSITION PLANNING SÉMINAIRE LNATT			
ARCACHON 2023			
LIEU : 160 BOULEVARD DE LA CÔTE D'ARGENT, LE MOULLEAU - 33513 ARCACHON			
HEURES	VENDREDI 30 JUIN	SAMEDI 1 JUILLET	DIMANCHE 2 JUILLET
8H30 À 9H30		PETIT-DÉJEUNER	PETIT-DÉJEUNER
9H30 À 10H30		<b>EN PLÉNIÈRE DE 9H30 À 12H30 :</b> PSYCHOLOGIE DE L'ADOLESCENT, INCIDENCE SUR L'APPRENTISSAGE ET L'ENTRAÎNEMENT TT REGARD DE L'ADOLESCENT À TRAVERS LE DIRIGEANT, L'ARBITRE, LE TECHNICIEN PAR G.ESCAUE & A.COUPET	<b>EN PLÉNIÈRE DE 9H30 À 12H30 :</b> RICHESSES LNATT / FORMATION PAR CH.GAUBERT & CTL
10H30 À 11H30			GESTION DE PROJET PAR PH.DUMONTEIL
11H30 À 12H30			PROJET DÉVELOPPEMENT FFTT/LNATT PAR E.FOURNIE, ALPOUYET
12H30 À 13H30		DÉJEUNER	DÉJEUNER
13H30 À 14H30	<b>ACCUEIL 13H00</b> <b>EN PLÉNIÈRE DE 15H À 17H :</b> ORGANISATION GÉNÉRALE SÉMINAIRE	TEMPS LIBRE	
14H30 À 15H30		<b>EN PLÉNIÈRE DE 14H30 À 16H30 :</b> - FORMULES COMPÉTITIONS ET LEURS GESTIONS - RELATIONS JA / ARBITRES / ÉDUCATEURS - INFOS FFTT REFORMES COMPÉTITIONS - CJ, ÉLECTIONS 24- 28	
15H30 À 17H00	HONORABILITÉ-PREVENTION VIOLENCES SPORT PAR CD0533 MAELYS VIRMAUX		
17H00 À 17H30	<b>EN GROUPE TRAVAIL DE 17H À 18H30:</b> <b>ARBITRES/DIRIGEANTS :</b> FORMATIONS IPEF & CFA, MODULES FORMATIONS ARBITRE & JA, DOSSIERS AIDE ÀS THÉORIE + CAS PRATIQUE CD/CLUB <b>TECHNICIENS/DIRIGEANTS :</b> ETR, DÉTECTION RÉGIONALE	<b>EN GROUPE TRAVAIL DE 16H00 À 18H00:</b> <b>ARBITRES/DIRIGEANTS :</b> CRA & CDA <b>TECHNICIENS/DIRIGEANTS :</b> PRÉPA PHYSIQUE DE LA DÉTECTION À LA PERFORMANCE, DÉTECTION RÉP. AUX PROBLÉMATIQUES DES ÉDUCATEURS CLUBS / CD PAR G.SIMONIN	
17H30 À 18H30		TEMPS LIBRE	
18H30 À 19H30	TEMPS LIBRE	TEMPS LIBRE	
19H30 À 20H30	DÎNER	DÎNER	
20H30 À 21H30	TEMPS LIBRE	TEMPS LIBRE	

## 2. Ouverture du séminaire LNATT 2023

Après le mot d'accueil de Daniel Marchand (Président LNATT), Philippe Dumonteil (Vice-président LNATT) présente rapidement l'organisation du séminaire.

Près de 40 personnes qui « font le Ping » en Nouvelle-Aquitaine, qu'ils soient Arbitres, Dirigeants ou Educateurs, c'est déjà une réussite de les voir réunis sur ces 3 jours.

3 mots clés pour décrire le projet de ce séminaire...

*BIENVUEILLANCE,*

*ECOUTE*

*ECHANGES*

## 3. Travaux tous ensemble : Lutte et Prévention des violences dans le sport



Maelis Virmaux ( Agente Développement CDOS33) avait la lourde tâche de lancer ce séminaire avec un sujet délicat « *La lutte et Prévention des violences dans le sport* ».

Vous trouverez son intervention dans le document : <https://hidrive.ionos.com/share/f4oq.7wvmm>

**1-2023.06.30 Cdos33-Lutte & prévention violences dans le sport**

En fin d'intervention, Daniel Marchand rappela à tous, les obligations d'HONORABILITE FFTT lors des prises de licences des dirigeants, arbitre ou éducateurs et renseigner la case « commune de naissance ».

#### INFOS HONORABILITÉ \*\*

Arbitre  
(ARB)

Encadrant(EDU)

Dirigeant  
(EXP)

Refuse le contrôle d'honorabilité

La licence que le licencié sollicite lui permet d'accéder aux fonctions d'encadrant et/ou arbitre et/ou dirigeant d'établissement d'activités physiques et sportives au seins des **articles L. 212-1 et L. 322-1** du code du sport.

À ce titre, les éléments constitutifs de l'identité du licencié seront transmis par la fédération aux services de l'État afin qu'un contrôle automatisé de son honorabilité au seins de **l'article L. 212-9** du code du sport soit effectué.

Le licencié a été informé et a compris l'objet de ce contrôle \*\*

#### 4. Travaux par branche : CRA ( Commission régionale arbitrage) - Formation

##### Journée 1 : vendredi 30 juin Formation

- ❖ AC , le grade AC est supprimé et remplacé par une initiation à l'arbitrage (IA)
- ❖ AR, les stagiaires AR qui ont une note inférieure à 24 reçoivent une attestation « d'initiation à l'arbitrage »
- ❖ JA 2/3, la formation est divisée en module. Les candidats pourront suivre les modules dans une autre ligue. Toutes les formations devront être inscrites dans le calendrier national
- ❖ JAN, la formation est divisée en 3 module, RE, RA et JAN. Ils seront disponibles en e-learning
- ❖ AN , les candidats AN devront être signalés le plus tôt possible à Patrice Jouette
- ❖ Prise en charge des FO ligue, la ligue prend en charge le cout des formations FO AR, JA1 et FO JA2/3. La ligue étudie la possibilité de prendre en charge les stages AN et JAN
- ❖ Nomination FO, le responsable des formations nomme les FO pour les formations JA2/3 et valide ou nomme (département non autonome) les FO AR/JA1
- ❖ Journée FO / CDA, une réunion des FO de la ligue sera organisée en septembre 23
- ❖ Gestes qui sauvent, une formation sur les gestes qui sauvent sera organisée par la CREF. Les nouveaux arbitres seront tenus de la suivre.

#### 5. Travaux par branche : ETR ( Equipe Technique Régionale)

- **Le projet Pôle espoir LNATT 23-24**

LNATT adapte sa structure de Pôle Espoir aux nouvelles contraintes imposées par nos institutionnels, pour les prochaines saisons sportives.

**A partir du 01/07/23**, le nouveau Pôle espoir LNATT est constitué de joueurs accompagnés individuellement. Chaque joueur, retenu dans la structure, construit son entrainement avec son

entraîneur référent, en collaboration avec l'équipe Technique Régionale LNATT dans un **projet** validé . Il s'appuie sur des structures ( clubs, comités départementaux et ligue) et des cours individuels.

Comment faire partie du Pôle Espoir LNATT : Être dans les catégories d'âge de « Minimes 1 à Juniors 1 ». Les « Juniors 2 » seront éligibles si ils font partie des listes « sportifs français de haut niveau » jeunes.

De plus, la ligue a défini 4 critères pour intégrer son Pôle espoir :

- 1) **Être dans les listes « sportifs français de haut niveau » jeunes 2023 ou liste « PSQS » de juin 23**
- 2) **Faire partie des 20 meilleurs classés nationaux au points classement officiel de début juin 2023 dans son année d'âge (à partir de la catégorie Minimes 1 en saison 23-24).**
- 3) **Avoir gagné le titre de Champion de Nouvelle-Aquitaine de sa catégorie d'âge 2023, ou de la catégorie supérieure.**
- 4) **Appréciations CTN / CTL + élus concernés de l'investissement du jeune dans sa pratique sportive**

Quand un jeune remplit au moins 2 des 4 critères (dont le critère n°4), la ligue peut lui proposer (avec sa famille et son club) d'intégrer le Pôle espoir ligue pour une durée d'un an renouvelable.

Si la famille et le club acceptent, cela induit des droits et des devoirs précisés dans une convention individuelle.

### Engagement ligue

- ✓ **Bourse financière** maximum de :
  - 1500 euros pour le critère « liste de haut niveau »
  - 750 euros pour les autres critères

L'aide sera versée à la famille en trois fois (octobre / février / juin)

- Pour 3/4 sous forme de prestations d'entraînement ( technique, physique, mental) :  
Soit l'entraînement est encadré par un salarié ligue  
  
Soit l'entraînement est encadré par un entraîneur et la ligue remboursera à la famille les factures acquittées jusqu'à concurrence de la somme attribuée
- Pour 1/4 pour payer des factures ( déplacements sportifs, matériel spécifique TT) jusqu'à concurrence de la somme attribuée
- ✓ **Remboursement du coût des stages** nationaux à réception des factures acquittées dans la limite de 780€ / an, ou Gratuité de 3 stages régionaux  
Valeur totale des 2 situations plafonnées à 780€ / an
- ✓ **La Ligue ( CTN / CTL) guidera l'organisation** du projet autour du joueur avec les différents intervenants et personnes référentes.

**Remarque** : l'engagement ligue est plafonné à 2 280€ / an, en incluant les aides éventuelles pour sorties internationales. Pour rappel, la ligue aide les joueurs sélectionnés pour des « Tournois internationaux » à hauteur de 1/3 des dépenses occasionnées plafonnées à 200 € par sortie (sur présentation de factures acquittées).

### Engagement joueur, et famille

- ✓ S'investir dans la recherche de performance
- ✓ Participer aux stages nationaux lorsque le joueur y est invité
- ✓ Répondre aux demandes fédérales (Surveillance Médicale Réglementaire)
- ✓ Participer aux stages régionaux suivant le planning annuel d'entraînement et de compétitions validé

- ✓ Participer aux Titres Nouvelle-Aquitaine, aux championnats de France de sa catégorie d'âge et donc au Critérium fédéral, niveau nationale 2 minimum (2 tours en N2 minimum pour 22-23)
- ✓ Honorer les sélections régionales (CFR, EMC, divers)
- ✓ Adopter une attitude exemplaire en toutes circonstances
- ✓ S'engager sur un volume et une qualité d'entraînement hebdomadaire d'au moins 4 séances dont une en individuel suivant le planning annuel d'entraînement et de compétitions validé

**Remarque :** En cas de non-respect d'un engagement l'aide sera immédiatement arrêtée.

**Nombre de places Pôle Espoir limités :** pour 23-24, le nombre de places est limité à 14 jeunes.

- **La réforme du criterium federal LNATT 23-24**

La saison CF 22-23 est terminée, comme promis il est temps d'en faire un bilan

**Les constats suivants sont :**

- Difficultés à trouver les salles à 24 tables
- Demandes de remettre les Benjamins en CF ligue
- Souhait de limiter les déplacements trop loin
- Niveau régional trop élitiste
- Problème pour gérer 12 montées sur un seul niveau impliquant des tableaux de 24
- Demande de tour CF sur 1 jour

**Suite aux constats précédents = réponses proposées**

- Difficultés à trouver les salles à 24 tables

**Nouvelle formule pour salles à 16 tables**

- Demandes de remettre les Benjamins en CF ligue

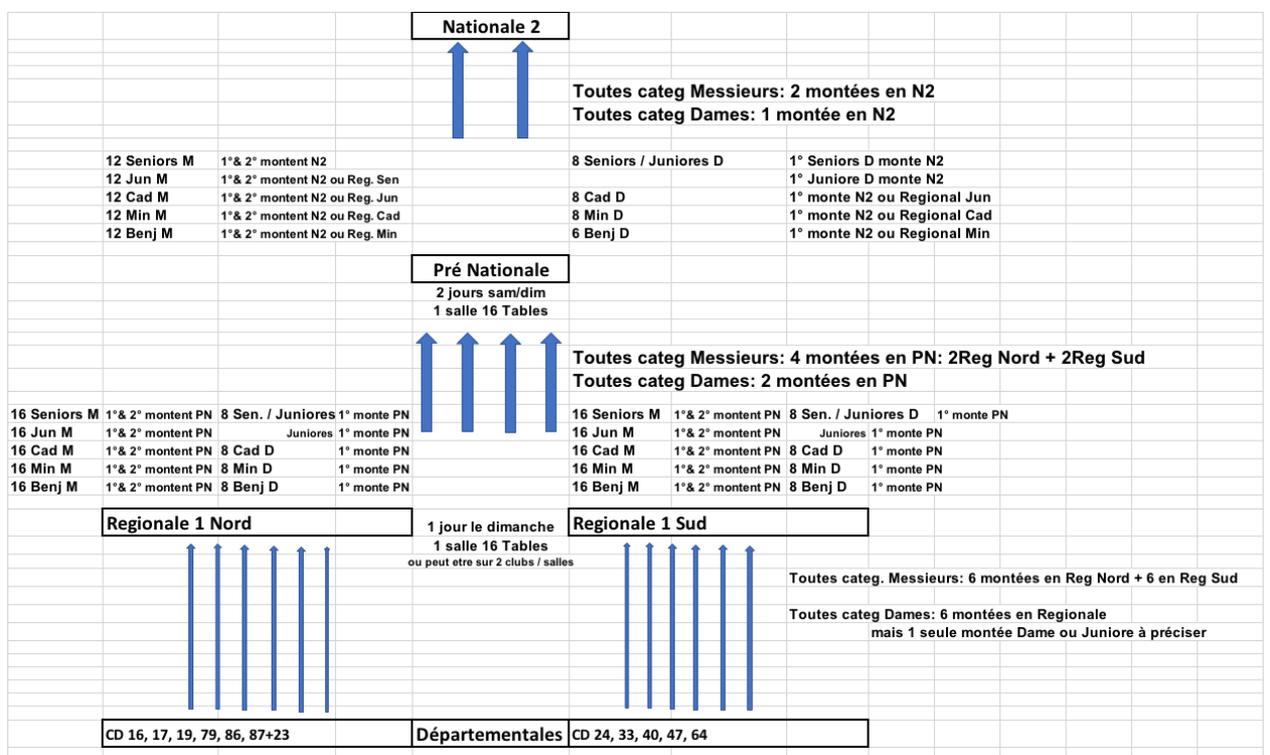
**Réintégration des catégories Benjamins G/F**

- Souhait de limiter les déplacements trop loin
- Niveau régional trop élitiste
- Problème pour gérer 12 montées sur un seul niveau impliquant des tableaux de 24

**Refonte du CF ligue sur 2 niveaux Régional= PN et Régionale Nord et Sud**

- Demande de tour CF sur 1 jour

**CF PN sur 2 jours et CF Régionale Nord & Sud sur 1 jour**



- **Le projet de convention Rectorat-Drajes/ LNATT**

L'**OBJECTIF** partagé entre la LNATT et la DRAJES est de proposer à tous les jeunes adultes licenciés FFTT en Nouvelle-Aquitaine, un parcours de formation, en **7 BUTS** (non cumulatifs), leur permettant d'accéder à un emploi pour l'encadrement des jeunes.

La **DRAJES**, propose à la LNATT d'accompagner ces futurs emplois dans leur parcours de formation jusqu'à la **PROFESSIONNALISATION** et d'ouvrir leur champ d'action au milieu scolaire, périscolaire et extrascolaire.

La priorité de la **LNATT** est de professionnaliser les pratiques et les structures afin d'offrir une qualité d'encadrement optimale.

Le LNATT doit reconquérir sa place dans l'environnement scolaire dès le plus jeune âge jusqu'à l'université en direction des jeunes mais aussi des enseignants.

À ce titre, la LNATT s'engage à mettre en œuvre la présente convention et propose une structuration de ses clubs autour du projet « **PROFESSIONNALISATION** » permettant à des bénévoles, des dirigeants, des éducateurs et des entraîneurs motivés, de s'engager dans l'animation des différentes pratiques du Tennis de Table et dans tous les temps d'activité de l'enfant (scolaire, périscolaire, extrascolaire).

Cet axe prend en compte plusieurs items :

- Le conseil en formation pour l'ensemble des publics
- L'accompagnement des clubs à leur structuration
- La formation professionnelle des éducateurs et entraîneurs
- La formation des équipes éducatives des établissements
- L'insertion professionnelle des jeunes et des publics en difficulté ZRR/QPV

**Echanges en ETR, questions / réponses sur les 3 thèmes proposés.**

## 6. Travaux tous ensemble : Psychologie de l'adolescent et incidence pour le Tennis de Table

Chapitre à venir

## 7. Travaux tous ensemble : Échanges Arbitres / Dirigeants / Éducateurs

Chapitre à venir

## 8. Travaux par branche : CRA

### Journée 2 : samedi 01 juillet CRA

- ❖ Honorabilité AR / JA, chaque officiel de l'arbitrage devra, pour pouvoir officier, avoir coché la case « honorabilité » dans spid
- ❖ Nomination JA1, les JA1 seront toujours nommés par les CDA, la convocation sera envoyée par Benoit Gandreuil.
- ❖ Nomination AR, Herve Carrere continuera à convoquer des AR pour les grandes manifestations
- ❖ Mise en inactivité, un officiel qui n'a pas travaillé durant une saison, suite à une convocation officielle, est mis en inactivité 1 la saison suivante. Après 3 saisons d'inactivité il devra repasser son diplôme.
- ❖ Suivi des nominations JA1, les JA1 doivent trouver un remplaçant, s'ils ne trouvent pas ils contactent la CDA. Les clubs qui ont des JA1 en obligation doivent s'assurer qu'ils répondent aux convocations. Une pénalité financière sera donnée aux clubs pour tout JA en obligation absent.
- ❖ Diffusion des nominations (site, mail), les nominations de toute la phase seront publiées sur le site de la ligue
- ❖ 1 JA 1 dans chaque salle de compétition. Il est envisagé, pour la 2ème phase de la saison prochaine et au plus tard la saison suivante, dans chaque salle où se déroulera des rencontres de régional la présence d'un JA1 diplômé. (Nomination CRA pour N, PN et R1, membre du club joueur ou non pour R2 et R3). Pour cela les comités doivent mettre en place les formations nécessaires.
- ❖ Suivi des AR dans leur club, un suivi des AR qui officient dans leur club sera organisé pour éviter les mises en inactivités.

## 9. Travaux par branche : ETR



Préparation physique, de la détection à la performance et problématique des clubs

Par Guillaume Simonin Responsable Détection FFTT

Vous trouverez son intervention dans le document : <https://hidrive.ionos.com/share/f4oq.7wvmm>  
**2-2023.07.01 Séminaire Nouvelle Aquitaine**

#### 10. Travaux tous ensemble : Les formations techniques en Nouvelle-Aquitaine



Par Christian Gaubert Responsable Formation Technique FFTT, Hervé Jouanneux, Xavier Lagardere et Stéphane Pigeonnier LNATT.

Vous trouverez leurs interventions dans le document : <https://hidrive.ionos.com/share/f4oq.7wvmm>  
**3-2023.07.02 Lnatt formations techniques**

#### 11. Travaux tous ensemble : Échanges Arbitres / Dirigeants / Éducateurs



Par Éric Fournié Pôle accompagnement des territoires FTT et Ambre Pouyet LNATT

Vous trouverez leurs interventions dans le document : <https://hidrive.ionos.com/share/f4oq.7wvmm>  
**4-2023.07.02 FTT Fournié-Développement**

Pour conclure adresse qui donne accès à quelques photos supplémentaires du séminaire  
<https://hidrive.ionos.com/share/8-0wr2-uw4>

Rédaction : Ph. Dumonteil-P.Jouette-D.Marchand

